



LES EXPERTS ÉGYPTIENS À LA COUR DES PTOLÉMÉES

[Bernard Legras](#)

Presses Universitaires de France | « [Revue historique](#) »

2002/4 n° 624 | pages 963 à 991

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130526476

DOI 10.3917/rhis.024.0963

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-historique-2002-4-page-963.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

MÉLANGES

EXPERTS ET POUVOIR DANS L'ANTIQUITÉ (IV)

Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées

Bernard LEGRAS

Alexandrie d'Égypte présente la caractéristique d'être à la fois un centre majeur de la vie intellectuelle et un centre de la vie politique. Dans une séduisante étude typologique, Troels Engberg-Pedersen a proposé de considérer que cette dualité n'existait, outre Alexandrie, que dans quatre autres villes de l'espace hellénistique, Antioche, Pergame, Rhodes et Rome¹. Pour cet auteur, Pella ne peut alors revendiquer que la qualité de centre politique, en tant que capitale de la Macédoine, et Athènes, celle de capitale intellectuelle. Le cœur de cette vie intellectuelle était localisé dans le Quartier royal d'Alexandrie (*Basileia*) où étaient concentrés les Palais des Ptolémées et le Musée². Notre objectif sera de mettre en valeur, dans la perspective d'une histoire intellectuelle, l'influence du savoir égyptien auprès du pouvoir macédonien.

Nous ne traiterons ici qu'un aspect des relations entre l'hellénisme et l'égyptianité : celui du rôle et de la fonction des experts égyptiens auprès du pouvoir royal ptolémaïque. Mais cette question s'avère centrale à plus d'un titre pour comprendre la singularité des

1. Troels Engberg-Pedersen, The relationship between intellectual and political centres in the hellenistic world, dans *Centre and Periphery in the Hellenistic World* (= *Studies in Hellenistic Civilization IV*), Aarhus University Press, 1993, p. 285-315.

2. Pour les données archéologiques sur le Quartier royal, voir en dernier lieu Franck Goddio (éd.), *Alexandria. The submerged Royal Quarters*, Londres, 1998. Pour le Musée, dont l'emplacement exact reste inconnu, cf. André Bernand, *Alexandrie la Grande*, nouvelle édition, Paris, Hachette, 1998, p. 131-132 et 156-157 : «Le quartier royal ne faisait qu'un, pour ainsi dire, avec le Musée.»

fondements intellectuels de l'État hellénistique construit par les Ptolémées (323-30 av. n. è.) et maintenu trois siècles durant, jusqu'à la provincialisation de l'Égypte au sein de l'*Imperium romanum*, en 30 av. n. è. Il s'agit, en effet, d'évaluer la place que les sujets égyptiens des Ptolémées ont tenue dans la direction du royaume pour conseiller le roi et lui donner les éléments de réflexion indispensables à l'exercice de la fonction de monarque. Notre méthode consistera à établir une prosopographie de ces experts royaux. Elle ne peut être menée qu'à travers la prise en compte des sources hiéroglyphiques, démotiques et grecques. Son étude nous amènera à définir les domaines de l'expertise, et des champs de compétences attendus par le pouvoir royal.

STATUS QUAESTIONIS

Le nombre et l'importance des conseillers égyptiens dans l'État ptolémaïque n'ont cessé d'être réévalués depuis une quarantaine d'années. Dans un important article paru en 1958 et consacré à la « société dirigeante » (« *Herrschende Gesellschaft* ») des monarchies hellénistiques, Christian Habicht insistait sur leur présence marginale auprès des rois³. Il l'expliquait par la réaction de l'élite dirigeante gréco-macédonienne contre la politique d'Alexandre le Grand. L'association qu'il voulait lui imposer avec l'aristocratie perse et mède se brise en effet avec la mort brutale du conquérant en 323 av. n. è. Les Diadoques, puis les rois hellénistiques menèrent dès lors une politique « nationale » à l'opposé de celle d'Alexandre. Le rejet d'une telle entente et d'une telle collaboration politique a produit, en retour, une « réaction de l'Orient ». Elle aurait en fin de compte provoqué, combiné avec l'agression romaine, la chute de ces monarchies⁴. Cette perspective historique a été reprise, en 1976, par Leon Mooren⁵, qui fonde son étude sur les données de la *Prosopographia Ptolemaica* parue entre 1950 et 1968⁶. Les sources ne nous

3. Christian Habicht, *Die herrschende Gesellschaft*, *Vierteljahresschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 45, 1958, p. 1-16.

4. Art. cité, p. 16.

5. Leon Mooren, *Macht und Nationalität*, dans *Das Ptolemäische Ägypten (Akten des Internationalen Symposions*, Berlin, 27-29 septembre 1976), H. Maehler et V. M. Strocka (éd.), Mayence, 1978, p. 51-57.

6. *Prosopographia Ptolemaica* (Studia Hellenistica), Louvain, I (1950) - VI (1968). Suppléments aux vol. I et II : VIII (Studia Hellenistica 21, 1975), Supplément au vol. III : IX (St. H. 15, 1981). Index : VII (St. H. 20, 1975).

livreraient, pour l'hypothèse la plus haute, que quatre « Égyptiens » dans les milieux de la cour. Cet auteur fait en effet preuve d'une extrême prudence pour trois d'entre eux. Deux seraient peut-être en fait des Grecs : Achilles, commandant en chef de l'armée ptolémaïque durant la guerre d'Alexandrie (48/47 av. n. è.) et l'un des meurtriers de Pompée venu se réfugier en Égypte après Pharsale, ainsi que Dionysios Pétosarapis, qui échoua, vers 165 av. n. è., dans sa tentative pour s'emparer du pouvoir. Quant au prêtre memphite Akoreus, que Lucain mentionne en 48 av. n. è. à la cour d'Alexandrie, son existence historique serait douteuse. Au total, le seul Égyptien dont on peut tenir comme certaine la présence dans le cercle du pouvoir est le célèbre prêtre Manéthon de Sébennytos. Mais L. Mooren constate qu'il n'est pas assuré qu'il porte le titre aulique d'« ami du roi » (φίλος τοῦ βασιλέως)⁷. Dans ces conditions, il serait possible – selon ce savant – de tirer de ce dossier trois conclusions : 1 / la direction de l'État est restée l'affaire des étrangers, c'est-à-dire des Grecs, 2 / la présence (exceptionnelle) d'Égyptiens auprès des milieux dirigeants gréco-macédoniens ne s'explique que par une carrière proprement individuelle et non par le destin collectif de l'élite égyptienne, 3 / une rupture se produit au milieu du II^e siècle av. n. è. avec Ptolémée VIII, Évergète II et ses successeurs : ils auraient donné de « meilleures chances » aux Égyptiens, en les admettant même peut-être dans le groupe des « amis du roi ».

Une telle analyse portant sur l'histoire de l'Égypte hellénistique trouve un parallèle dans l'Asie séleucide. Faute de l'établissement – en 1976 – d'une prosopographie des « amis du roi » pour le royaume séleucide, Leon Mooren confiait, dans le même article, son « impression » (« Eindruck ») que les Séleucides avaient suivi vis-à-vis des Orientaux la même politique que les Ptolémées envers les Égyptiens⁸. La publication en 1998 par Ivana Savalli-Lestrade de la « Prosopographie des *philoï* royaux dans l'Asie hellénistique » a permis d'apporter la confirmation que « pour les indigènes et Orientaux (...) leur place aux sommets de la direction est tout à fait dérisoire »⁹.

Or la publication de nouvelles sources doit nous amener à réviser cette interprétation pour l'Égypte ptolémaïque, qui présente – en ce domaine, comme en d'autres – une spécificité, une originalité par

7. Sur les titres auliques, cf. Leon Mooren, *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt : Introduction and Prosopography*, *Verhandelingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Letteren*, 37, 78, 1975, p. 52-80 ; Id., *La hiérarchie de cour ptolémaïque. Contribution à l'étude des institutions et des classes dirigeantes à l'époque ptolémaïque*, Louvain, 1977.

8. Leon Mooren, art. cité, p. 53.

9. Ivana Savalli-Lestrade, *Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève, 1998, p. 387.

rapport aux autres monarchies hellénistiques. Leur étude doit être conduite en abandonnant deux critères qui ne peuvent aboutir qu'à une impasse au niveau de l'analyse et de ses résultats.

Le premier point résulte des propres travaux de Leon Mooren sur la hiérarchie de cour ptolémaïque. Il ne saurait être question de chercher les experts égyptiens parmi les seuls porteurs du titre d'« amis du roi ». Dans un livre publié en 1977, il conclut qu'il est illusoire de chercher parmi les porteurs de titre aulique « les personnages appartenant au milieu culturel et scientifique ». En effet « lors de la création de hiérarchie [sous Ptolémée V, 205/204-180 av. n. è], on visait (...) les fonctionnaires de l'administration et de l'armée, en excluant peut-être même d'autres groupes, qui n'obtenaient pas du tout, ou du moins pas systématiquement, accès à la titulature aulique. Il existait pour ceux-ci peut-être d'autres formes de distinctions. Mais on court ici (...) le danger de raisonner *a silentio* »¹⁰. Il n'en reste pas moins que, pour ceux qui sont désignés ainsi dans les sources, demeure le problème de l'interprétation du terme : s'agit-il d'une erreur ou d'une approximation de l'auteur antique ? Ou bien devons-nous accepter – à l'encontre de L. Mooren – l'idée que des intellectuels (les « personnages appartenant au milieu culturel et scientifique ») aient pu être compté parmi ces « amis du roi » et que ce titre leur soit attribué *plenis litteris*. Nous serions, pour notre part, enclin à donner à ce titre son sens plein quand il apparaît. Dans leur recherche d'éléments « qualifiés », les rois hellénistiques ne recherchent pas seulement des militaires, des capitaines ou des conseillers diplomatiques, mais aussi des experts aux talents multiples (écrivains, devins, médecins). On sait le rôle qu'ont joué les intellectuels grecs de toutes disciplines auprès des Ptolémées : qu'il suffise ici de citer l'exemple d'un Démétrios de Phalère ou des poètes de cour pour leur effort de légitimation et d'affirmation du pouvoir ptolémaïque¹¹. Si la monarchie hellénistique est bien une « monarchie militaire », elle est aussi le cadre de la naissance d'une civilisation, la civilisation hellénistique, où le savoir intellectuel est recherché, honoré et stimulé, comme en témoigne l'institution royale du Musée d'Alexandrie. Mais tous les experts intellectuels en relation avec le roi ne devaient pas porter le titre d'« ami ». Ivanna Savalli-Lestrade a ainsi pu constater que

10. Leon Mooren, *op. cit.*, p. 206-207, cf. p. 19.

11. Sur Démétrios de Phalère, voir par ex., Claude Mossé, Démétrios de Phalère : un philosophe au pouvoir ?, dans *Alexandrie III^e siècle av. J.-C.*, Chr. Jacob et Fr. de Polignac (éd.), Autrement - Série Mémoires, n° 19, Paris, 1992, p. 83-92. Sur la poésie aulique : Gregor Weber, *Dichtung und höfische Gesellschaft : die Rezeption von Zeitgeschichte am Hof der ersten drei Ptolemäer*, Stuttgart, 1993 (Prosopographie, p. 419-427).

des artistes et des lettrés qui ont été longtemps en relation avec le roi séleucide ne sont pas toujours désignés du titre d'« ami »¹². Elle ne les en a pas moins classés comme tels dans sa prosopographie, du moment que leur fonction leur conférait une stabilité à la cour¹³. En proposant la notion moderne d'*experts royaux*, nous pouvons entendre des spécialistes, des personnes qualifiées, des hommes d'expérience, des savants sollicités par le pouvoir royal, qu'il leur accorde ou non ce titre aulique d'« ami », que nos sources en aient gardé la mémoire ou non¹⁴.

Le deuxième point déterminant est de renoncer à envisager la société de l'Égypte ptolémaïque sous le seul aspect du statut juridique. En droit, les sujets des Ptolémées sont soit des Grecs, soit des Égyptiens. Mais, sur le plan culturel, intellectuel, religieux, social, ils pouvaient appartenir à la fois aux deux mondes, grec et égyptien, et revêtir, selon l'expression de Willy Clarysse, un « double visage »¹⁵. Les personnes qui nous sont connues pour appartenir à cette société ne forment encore qu'une minorité, quelques dizaines¹⁶, qu'il faut rapporter aux milliers de personnes figurant dans la *Prosopographia Ptolemaica*¹⁷. Mais les rapprochements entre sources grecques et sources égyptiennes ne cessent d'enrichir notre connaissance de ces bilingues vivant une double culture¹⁸. Or ces *experts égyptiens auprès de la cour* entrent pleinement dans le cadre de cette société « jani-forme ».

12. Ivana Savalli-Lestrade, *op. cit.*, p. XIII-XIV.

13. *Ibid.* : il s'agit des « précepteurs, bibliothécaires et ambassadeurs ». Sur la place des « amis » dans le conseil et les conversations « secrètes » : *Ead.*, p. 355 s.

14. Nous adoptons la même démarche qu'Ivana Savalli-Lestrade, *op. cit.*, p. XIII, qui estime que les critères « formels » doivent être corrigés par « une petite dose d'empirisme » (elle y revient d'ailleurs sur le cas de Dionysios Pétozarapis).

15. Willy Clarysse, *Greeks and Egyptians in the Ptolemaic Army and Administration*, *Aegyptus*, 65, 1985, p. 57-66 ; Id., *Ptolemaeisch Ägypte. Een maatschappij met twee gezichten*, *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal-en Letterkunde en Geschiedenis*, 45, 1991, p. 21-38 ; cf. en dernier lieu, Id., *Ptolémées et temples*, dans *Le décret de Memphis*, D. Valbelle et J. Leclant (éd.), Paris, 1999, p. 54-58.

16. Werner Huß, *Der Makedonische König und die ägyptischen Priester*, Stuttgart, 1994, p. 73-93 (= *Historia Einzelschriften*, 85).

17. Les six volumes de la *PP* donnent 17 250 noms.

18. Les travaux de Willy Clarysse peuvent être rapprochés des conclusions résultant de l'étude du matériel « pharaonique » découvert dans les fouilles sous-marines d'Alexandrie. Elles remettent en cause le lieu commun qui veut que les Grecs et les Égyptiens se soient côtoyés à Alexandrie sans que leur culture ne se rencontre : cf. Jean Yoyotte, *Pharaonica*, dans *Alexandria. The submerged Royal Quarters* (cité *supra*, n. 2), p. 199-219.

À LA RECHERCHE DES EXPERTS : LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE

En l'état actuel de nos connaissances, il est possible de dénombrer une dizaine de conseillers égyptiens à la cour des Ptolémées. Comme nous l'avons déjà annoncé, l'établissement d'une telle liste pose de substantiels problèmes méthodologiques. Il ne pourrait être question d'y inclure tous les fonctionnaires égyptiens au service des Ptolémées. Par définition, un fonctionnaire sert le pouvoir en place. La qualité de fonctionnaire ne signifie en effet pas *ipso facto* qu'il puisse jouer un rôle d'expert auprès du monarque, de manière plus ou moins permanente ou ponctuelle¹⁹. Il faut donc que les sources anciennes fassent apparaître un lien particulier entre un serviteur de l'État et le souverain. De même, nombre de hauts personnages égyptiens qui soutiennent localement le pouvoir macédonien ne sont pas obligatoirement entrés en relation avec le roi : ainsi, par exemple, ces hauts personnages ralliés au pouvoir gréco-macédonien après la conquête : Hor de Dendara²⁰, Djed-Hor d'Athribis²¹, ou Ahmosé de Karnak²² qui se posent comme Pétosiris d'Hermoupolis en « Sauveurs »²³. Nous ne considérerons de même pas qu'un titre aulique de « frère-du-Roi », de « parent-du-Roi » ou d'« ami » du roi entraîne automatiquement une véritable proximité avec le roi²⁴. Des dioécètes provinciaux ou des stratèges pouvaient porter de tels titres sans avoir rencontré le roi, ou sans avoir eu un contact épistolaire autre qu'administratif ou hiérarchique avec le souverain²⁵.

Nous ne nous intéresserons donc qu'aux Égyptiens dont les sources attestent explicitement une relation directe et personnelle avec le roi. Mais nous devons admettre que nombre de personnages, qui

19. Cf. Prosopographie dans Werner Huß, *op. cit.*, p. 86-90. Sur les stratèges « indigènes » des deux derniers Ptolémées, cf. désormais Michel Chauveau, Brèves communications. Un stratège indigène contemporain de la dernière Cléopâtre, *Revue d'Égyptologie*, 50, 1999, p. 272-274.

20. Sur Hor, fils de Taougesch : Sylvie Cauville, La chapelle de Hor, prêtre de Thot, *BIFAO*, 88, 1989, p. 43-66, en part. p. 66.

21. Éva Jelinkova-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her-le-Sauveur*, Le Caire, 1956 ; Pascal Vernus, *Athribis*, Le Caire, 1978, p. 193-195 ; Elizabeth J. Sherman, Djedhor the Saviour Statue Base OI 10589, *JEA*, 67, 1981, p. 82-102.

22. S. Cauville, art. cité.

23. Cf. Bernadette Menu, Le tombeau de Pétosiris. Nouvel examen, *BIFAO*, 94, 1994, p. 327 ; Philippe Derchain, *op. cit.*, 18.

24. Le titre aulique suprême est celui de « frère-du-Roi », traduction égyptienne de *συγγενής*.

25. Cf. Prosopographie dans Werner Huß, *op. cit.*, p. 86-87.

auraient pu conseiller le monarque, resteront des conseillers de l'ombre, échappant aux mailles de toute enquête moderne²⁶. Les experts recensés ici sont de deux natures : les uns sont identifiés par les sources littéraires et documentaires, grecques et latines, les autres par les sources égyptologiques, et singulièrement par les autobiographies funéraires hiéroglyphiques²⁷. Les 15 personnages, qui nous intéressent ici, ne sauraient constituer qu'un cercle provisoire²⁸. Ils nous permettront cependant de proposer une typologie des conseillers auliques.

1. Pétosiris fils de Sishou, grand-prêtre de Thot à Hermoupolis (début de la domination macédonienne, Alexandre et Ptolémée fils de Lagos)²⁹ ;
2. Un conseiller anonyme, prêtre et « gouverneur » de Memphis (début de la domination macédonienne, Alexandre et Ptolémée fils de Lagos ?)³⁰ ;
3. Djed-Hor-le-Lion, prêtre et général (Ptolémée fils de Lagos)³¹ ;
4. Manéthon, prêtre de Sébennyot et historien (Ptolémée I^{er} ou Ptolémée II)³² ;
5. Sénouchéri fils de Jason, prêtre et membre du « conseil secret » du roi (Ptolémée II)³³ ;

26. Cf., par ex., Pachompsais de Dendera « stratège (...), de la fin du I^{er} siècle a. C., sûrement égyptien, mais très proche du pouvoir » (Philippe Derchain, *Les impondérables de l'hellénisation. Littérature d'hierogrammates*, Brepols, 2000, p. 24).

27. Ces sources sont accessibles à l'historien de l'Antiquité non égyptologue grâce à des traductions, de plus en plus nombreuses, dans des langues modernes. Cf. Philippe Derchain, *op. cit.* (sur les difficultés des traductions de l'égyptien, p. 13-17 et 39-40).

28. Cette liste reprend les données prosopographiques fournies par les ouvrages de Werner Huß et de Philippe Derchain. Nous y avons ajouté le nom de Hor de Sébennyot. Nous avons à l'inverse retranché des fonctionnaires pour lesquels la rencontre avec le souverain reste, à notre connaissance, très problématique bien qu'ils soient très proches du pouvoir : ainsi, à Dendera, Panas et son fils Ptolémée, ou Pachompsais (W. Huß, *op. cit.*, p. 72 (31), et Ph. Derchain, *op. cit.*, p. 24).

29. Gustave Lefebvre, *Le tombeau de Pétosiris*, 3 vol., Le Caire, 1924. Cf. le nouvel examen du tombeau de Pétosiris publié par Bernadette Menu, *BIFAO*, 94, 1994, p. 311-327 ; 95, 1995, p. 281-295 ; 96, 1996, p. 243-357. Pascal Vernus, *Sagesses de l'Égypte pharaonique*, Paris, 2001, p. 367-371, donne quelques extraits des autobiographies de Pétosiris et de son père.

30. Inscription de Vienne, Inv. n° 20 : E. von Bergmann, *ZÄS*, 18, 1880, p. 51-52 ; CAA Wien, 9, 1992, p. 145-152. Traduction française, Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 41 (et planche I).

31. Statue de Chatsworth n° 331 = Pierre-Marie Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens de la Basse Époque. Carrières militaires et carrières sacerdotales en Égypte du XI^e au I^{er} siècle avant J.-C.*, Antony, Paris (EPHE, V^e Section), 1985, p. 177, Doc. 270, et Boschung, von Hesberg, Linfert, *Die antiken Skulpturen in Chatsworth*, Monumenta Artis Romanae 26, 1997, n° 165 (*non vid.*).

32. Plutarque, *Isis et Ostris*, 28 (*Œuvres morales*, 362A).

33. Statue de Qous conservée à Londres : BM EA 1668 ; statue de Coptos conservée au Caire : CGC 70031. Éd. et traduction française, Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 43-53 (et planches III, IV, V, VI). Cette publication constitue l'*editio princeps* de la statue originale de Qous conservée au British Museum.

6. Smendês fils de Pchorchônisis, prêtre thébain et conseiller royal (Ptolémée II ?)³⁴ ;
7. Amasis fils de Smendês, prêtre thébain et fonctionnaire à Memphis et Hermoupolis (Ptolémée III)³⁵ ;
8. Dionysios Pétosarapis, général et « ami » (Ptolémée VI et Ptolémée VIII)³⁶ ;
9. Dioskouridês, prêtre, archisomatophylaque et dioecète suprême (Ptolémée VI et Ptolémée VIII)³⁷ ;
10. Harkhébis, astrologue et charmeur de serpents (Ptolémée VI et Ptolémée VIII)³⁸ ;
11. Hor de Sébennytos, prêtre et rêveur oraculaire (Ptolémée VI et Ptolémée VIII)³⁹ ;
12. Psen-Ptah (ou Psenptais) III, fils de Petoubastis II, grand-prêtre memphite et « prophète du pharaon (vivant) » (Ptolémée XII)⁴⁰ ;
13. Achilles, général et tuteur du roi (Ptolémée XIII)⁴¹ ;
14. Akoreus, prêtre memphite et conseiller royal (Ptolémée XIII)⁴² ;
15. Le petit-fils de dame Ta-Thot, courtisan (?) (époque ptolémaïque)⁴³.

L'exploitation de cette liste dans la perspective d'une histoire intellectuelle pose problème, car le champ de compétence de certains conseillers semblent s'être exercé dans un domaine exclusivement politique et militaire, sans apporter au roi grec cette connaissance de la tradition intellectuelle égyptienne qui nous intéresse ici.

34. Jan Quaegebeur, À la recherche du haut clergé thébain à l'Époque gréco-romaine, dans *Hundred-gates Thebes* (Acts of a Colloquium on Thebes Area in the Graeco-Roman period), S. P. Vleeming (éd.), Leyde, 1995, p. 146-149.

35. Caire JE 37075 : H. W. Fairman, *JEA*, 20, 1934, p. 1-4, et Jan Quaegebeur, *ibid.*

36. Diodore, XXI frg. 15 a. Pour les documents grecs concernant le dioecète Dioskouridês, cf. Brian McGing, *Revolt Egyptian Style. Internal Opposition to Ptolemaic Rule*, *Archap. f. Pap.*, 43, 1997, p. 289-295.

37. Les sources grecques sont données par Philippe Collombert, Religion égyptienne et culture grecque : l'exemple de Διοσκουριδης, *Chron. d'Ég.*, 75, 2000, p. 47-63 (en part. p. 49-51). Il y publie les inscriptions hiéroglyphiques figurant sur le sarcophage de Dioskouridês : Sarcophage D 40 du Musée du Louvre.

38. Statue découverte à Tell Farâoun (Bouto orientale) republiée par Philippe Derchain, Harkhébis, le Psylle-Astrologue, *Chron. d'Ég.*, 64, 1989, p. 74-89.

39. John D. Ray, *The archive of Hor*, Londres, 1976, p. 1-6, et Texte 2, recto 12, verso 4-12.

40. BM 886 « Stèle Harris » = Ève A. E. Reymond, *From the Records of a Priestly Family of Memphis*, Wiesbaden, 1981, n° 18 = J. Quaegebeur, Inventaire des stèles funéraires memphites d'époque ptolémaïque, *Chron. d'Ég.*, 49, 1974, p. 59-79, n° 25.

41. César, *Bell. Civ.*, III, 104, 1-2 ; Appien, *Bell. Civ.*, II, 84 ; Plutarque, *Brutus*, 33, *César*, 49, 4, *Pompée*, 77 ; Dion Cassius, XLII, 4, 1. Cf. Heinz Heinen, *Rom und Ägypten von 51 bis 47 v. Chr. Untersuchungen zur Regierungszeit der 7. Kleopatra und des 13. Ptolemäers*, Dissertation-Tübingen, 1966, p. 41-42.

42. Lucain, *Pharsalia*, VIII, 472-481 ; X, 172-331.

43. Wiener Stele I, 30 : Walter Wreszinski, *Ägyptische Inschriften aus dem k.k. Hofmuseum in Wien*, Leipzig, 1906, p. 110 s.

C'est le cas de Djed-Hor-le-Lion, de Dionysios Pétosarapis, de Dioskouridès, d'Achillas. Mais nous devons reconnaître que ces hommes ont également pu marquer intellectuellement les Ptolémées, sans que les sources ne permettent de déterminer cet apport. Jean Yoyotte a ainsi bien souligné que les « généraux » égyptiens revêtent souvent des charges sacerdotales⁴⁴ ; le ministre des Finances Dioskouridès est également un prêtre⁴⁵ ; Achillas qui est aussi le tuteur du jeune roi⁴⁶, a pu à ce titre contribuer à sa formation intellectuelle. Ce groupe, qu'il serait facile d'élargir, constitue donc un groupe de conseillers dont la qualité d'expert dans le domaine intellectuel ne saurait être rejetée *a priori*⁴⁷.

Les autres personnages, au nombre de 11, ont dû – plus sûrement – nouer des liens intellectuels personnels avec le roi. Leur nature n'est pas facile à qualifier précisément tant certaines formules ou qualifications sont vagues ou abstraites. C'est le cas par exemple de l'inscription de Vienne n° 20 concernant un conseiller (resté anonyme) du satrape Ptolémée fils de Lagos⁴⁸. Sa carrière administrative s'explique grâce à l'acuité de ses capacités intellectuelles : « Ami unique de prédilection, éloquent, de bon conseil, ne parlant pas à la légère » ; sa carrière sacerdotale par sa piété et son obéissance aux ordres de la divinité ; Ptolémée l'a distingué : « Or, au temps des Grecs, on m'a convoqué de la part du souverain de Ta-méry parce

44. Jean Yoyotte, Préface du livre de Pierre-Marie Chevereau cité *supra*, n. 31 : « L'assertion des Grecs, qu'a transmise Hérodote, comme quoi la société de l'Égypte saïto-persé était divisée en "ethnies" professionnelles, héréditaires et dont les spécialités étaient exclusives, reste un sujet de perplexité : le service des dieux et le métier des armes auraient été incompatibles éthiquement et économiquement, situation allant pour le moins à l'encontre du style guerrier des Premiers Prophètes d'Amon de la Période Intermédiaire. Dénombrant, de la XXVI^e dynastie à l'époque lagide, beaucoup de "généraux" revêtus non seulement de prébendes de prophètes mais de ces titres spécifiques héréditaires qualifiant ceux qui "font les rites", le recueil fait justice d'une image hérodotesque qui hanta longtemps les manuels scolaires et qui, quelle qu'en ait été la genèse, n'était pas plus valable que l'idée retenue par le même Hérodote d'un prétendu monopole masculin sur les fonctions sacerdotales. »

45. Philippe Collombert, art. cité, p. 51, note que les éléments qui expriment son appartenance à la cour du souverain sont des « clichés autobiographiques » : col. 3 : « Cherchant des choses utiles pour la maison du roi, aimé du roi, un proche de la cour » ; col. 11 : « Les proches de la maison du roi se réjouissent de le voir ; quotidiennement, ils passent la nuit à prier le dieu pour lui » ; on pourra trouver un indice de sa culture dans le fait qu'il cherche « à se placer sous les auspices du patron des lettrés » (Philippe Collombert, art. cité, p. 52).

46. Plutarque, *Pompée*, 77. Cf. Bernard Legras, *Néotès. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, 1999, p. 126.

47. Cf., par ex., les données fournies par Pierre-Marie Chevereau, *op. cit.*, en particulier p. 357-358, qui permettent d'identifier les généraux égyptiens proches du roi : ainsi Pamérih, général de Ptolémée I^{er}, dont « les nombreux titres auliques suggèrent que la carrière se déroula dans l'entourage immédiat du roi ». Son père Amonpayom I^{er} servit comme général, alors que Ptolémée était encore satrape, et son fils Amonpayom II (Amphionis) comme général sous Ptolémée II.

48. Seul le tiers de l'inscription est conservé.

qu'il aimait mon caractère et connaissait les idées que j'avais données.»⁴⁹ Il s'agit donc, comme le souligne Philippe Derchain, d'« un homme compétent qui exerçait déjà un pouvoir important – il est “gouverneur” de la plus grande ville du pays [Memphis] –, pour des affaires que nous ne connaissons malheureusement pas, concernant l'organisation civile ou religieuse ». Nous ne connaissons pas plus les « idées » que Ptolémée a pu apprécier. Mais il est clair que les talents de ce conseiller pouvaient s'exercer dans bien des domaines au début de la domination gréco-macédonienne sur l'Égypte récemment soumise. Ses fonctions de gouverneur de Memphis et sa qualité de prêtre lui ouvraient les portes de bien des savoirs⁵⁰. Il est probable qu'il pouvait dialoguer avec le satrape Ptolémée en grec, mais l'on ne peut exclure qu'il ait eu recours à des interprètes⁵¹. Son champ de compétence pourrait donc avoir été tant politique (civil et/ou militaire ?) que religieux sans qu'il soit possible d'être plus précis.

Pour d'autres, les termes utilisés pour définir leur concours restent très généraux. C'est le cas du petit-fils de dame Ta-Thot. Elle se réjouit en effet quand elle voit son fils, qui semble avoir été un fonctionnaire, et son petit-fils qui semble avoir été un conseiller royal, selon l'interprétation de Eberhard Otto, présenter des plans (*Planungen*) au roi⁵². Mais le texte ne précise pas la nature de ces propositions au roi. Les mêmes incertitudes se présentent pour Smendès, fils de Pchorchônisis, et pour son propre fils Amasis. Ces prêtres du clergé thébain dont les liens familiaux ont été reconstitués avec vraisemblance par Jan Quaegebeur sont revêtus de titres importants, qui illustrent leurs liens « avec le roi d'Alexandrie ». Le titre le plus important de Smendès est en effet « le premier après le roi », un titre à mettre en rapport « sans doute » avec un passage où il est écrit : « (Celui) que le roi a distingué au-dessus de ses hommes glorieux, celui que sa majesté elle-même a choisi parmi les habitants de Thèbes. » Cela permet au regretté savant belge d'estimer qu'« à son avis » l'éminent Smendès est un conseiller royal. Quant à son

49. L'expression « Ta-méry » pour désigner l'Égypte permet de situer l'époque où ce personnage a joué son rôle de conseiller entre la conquête gréco-macédonienne et la proclamation de la royauté de Ptolémée en 306 av. n. è. Cf. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 18.

50. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 19, note cependant que son titre sacerdotal ne le « reliait à aucune charge importante ».

51. On sait que les Ptolémées – à l'exception notable de Cléopâtre VII – n'ont pas appris l'égyptien. Sur le recours à un interprète par Ptolémée I^{er}, cf. la « Stèle du satrape » : Kurt Sethe, *Hieroglyphische Urkunden der griechisch-römischen Zeit.*, t. II (1904), Leipzig, n° 9, p. 16, l. 5-6 et 15. Trad. fr. de la stèle dans Edwin Bevan, *Histoire des Lagides*, Paris, 1934, p. 46-49.

52. Eberhard Otto, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit, ihre geistesgeschichtliche und literarische Bedeutung*, Leyde, 1954, p. 108-109 (et p. 117).

fil Amasis, il semble qu'il soit allé à Alexandrie, où il a peut-être rencontré le roi. En tout cas, ce baron du nome memphite et gouverneur du nome hermopolitain se révèle porteur d'un « ordre royal » dans lequel il faut sans doute voir un *prostagma*⁵³.

Le lien qui existait entre le Haut-Clergé thébain et les Ptolémées se retrouve également dans la seconde ville d'Égypte, après Alexandrie, Memphis. Psen-Ptah (ou Psenptais) III, fils de Petoubastis II, grand-prêtre memphite et « prophète du pharaon (vivant) » apparaît comme un conseiller de Ptolémée XII Aulète. Les deux hommes ont établi des relations d'échanges réciproques, Psen-Ptah s'étant rendu à Alexandrie et Aulète à Memphis, comme le rapporte la célèbre stèle Harris⁵⁴. Sa venue à Alexandrie a eu lieu dans le cadre des cérémonies du couronnement de Ptolémée XII Néos Dionysos : « Je suis allé à la résidence des rois grecs qui se trouve au bord de la mer, à l'ouest du marais de Sema neteroui et que l'on appelle Rakotis. » La présence du roi à Memphis s'est manifestée, sans doute par réciprocité, à l'occasion de l'intronisation solennelle de Psen-Ptah comme grand-prêtre⁵⁵. Mais ces liens pouvaient aller plus loin, sur le plan de la complicité en privé. En traduisant un autre passage de la stèle Harris, Philippe Derchain voit en lui « un compagnon de plaisirs », qui aurait invité le roi à un pique-nique joyeux qui illustrerait le passage de Strabon où il décrit Aulète, le père de Cléopâtre, comme celui qui, « outre ses turpitudes, se complaisait à accompagner de la flûte la danse des chœurs et par-dessus le marché se glorifiait de ne pas se gêner de participer aux concours du palais »⁵⁶. Il serait dans ces conditions possible de parler de « collusion des deux compères », tant sur le plan politique, face à Rome et à la population d'Alexandrie, que sur le plan privé. Mais les textes ne permettent pas d'identifier les points sur lesquels cette amitié politique a pu s'exercer, et en particulier quels types de conseils pouvait donner le grand-prêtre de Memphis au roi grec. Ces bonnes relations entre ces deux pouvoirs dateraient en fait du début de la domination macédo-

53. Jan Quaegebeur, art. cité (n. 34), p. 146-149.

54. Traduction française, analyse et références bibliographiques *apud* Philippe Derchain, Le pique-nique de l'Aulète, dans *Egyptian Religion the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éd.), t. II, Louvain, p. 1156-1167. En sus de la traduction anglaise de la stèle BM 886 (« Stèle Harris ») donnée par Ève A. E. Reymond, *op. cit.*, n° 18, il est possible d'utiliser les traductions allemandes d'Heinrich Brugsch, dans *Bautexte und Inschriften verschiedener Inhaltes altägyptischer Denkmäler in hieroglyphischer, hieratischer und demotischer Schrift = Thesaurus Inscriptionum Aegyptiacarum*, t. V, Leipzig, 1891, p. VIII-IX, et celle, partielle, de Werner Huß, *op. cit.*, p. 45 (72) : « Ich begab mich in die Residenz der Könige der Hanibu (= Griechen), welche an dem Ufer des Meeres in westlicher Richtung von Aka gelegen ist und deren Name Rakotis lautet. »

55. Philippe Derchain, *ibid.*, p. 1158.

56. Strabon, XVII, 1.

nienne : selon Ève A. E. Reymond, le privilège d'accéder au Palais royal d'Alexandrie aurait en fait appartenu à tous les grands-prêtres de Memphis⁵⁷. Mais l'idée d'une « alliance » entre la famille de grands-prêtres memphites et les Ptolémées est rejetée, avec des arguments convaincants, par Jan Quaegebeur⁵⁸.

Il paraît, dans ces conditions, raisonnable de fonder notre enquête sur les détenteurs de ces savoirs traditionnels égyptiens qui passionnaient les Grecs sur un groupe restreint, mais bien déterminé, de six experts.

DES EXPERTS AUX SAVOIRS MULTIPLES

Les sources littéraires gréco-romaines

Les deux experts essentiellement connus par des sources littéraires grecques ou latines sont, comme nous pouvons nous y attendre, ceux qui sont le plus souvent mentionnés par les historiens modernes. Il est cependant probable que le premier d'entre eux, Manéthon, soit également attesté par une, voire deux sources documentaires⁵⁹. Quant au nom du second, Akoreus, il apparaît pour des homonymes dans des sources égyptiennes qui montrent que ce nom est attesté en Égypte avant la conquête de Cambyse⁶⁰.

Manéthon de Sébennytos, qui écrivit en grec, probablement sous Ptolémée II, une « Histoire de l'Égypte » (*Aegyptiaca*), en est la figure la plus fameuse⁶¹. Mais si la mémoire collective a, avant tout, retenu

57. Elle se fonde sur la stèle de Vienne 154, l. 7 (« He who enters the King's House in front of all (the orders of) priests and prophets from temples of Upper and Lower Egypt ») : Ève A. E. Reymond, *Alexandria and Memphis*, *Orientalia*, 46, 1977, p. 4 (g) et n. 15 (il s'agit bien de la stèle 154, et non de la 162). Jan Quaegebeur, pourtant très critique vis-à-vis de certaines thèses d'Ève Reymond, la suit sur ce point : *The Genealogy of the Memphite High Priest Family in the Hellenistic Period*, dans *Studies on Ptolemaic Memphis*, D. J. Crawford, J. Quaegebeur et W. Clarysse (éd.), Louvain, 1980, p. 78.

58. Jan Quaegebeur, art. cité, p. 69 (24). L'idée d'une alliance matrimoniale entre les deux familles, défendue par Ève Reymond, *op. cit.*, p. 129 et 133, et *Orientalia*, 46, 1977, p. 17 (88), est très contestée : cf. Michel Chauveau, *Cléopâtre au-delà du mythe*, Paris, 1998, p. 20.

59. CIL VIII 1007 et P. Hibeh I 72.

60. Georges Posener, Brèves communications. Achoris, *Revue d'Égyptologie*, 21, 1969, p. 148-150.

61. Les fragments conservés de ses œuvres, ainsi que des apocryphes, sont accessibles dans l'édition anglaise (sans le texte grec) de Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, *Berosos and Manetho, Introduced and Translated*, University of Michigan Press, 1996. Pour le texte grec Jacoby, *FgrHist.* III C 1 (1958), p. 5-112 (*FgrHist.* # 609), et Loeb Classical Library (W. G. Waddell (éd.), 1980).

sa qualité d'historien et sa qualité de premier égyptien écrivant une histoire de son pays dans la « langue commune du monde connu » de son époque, ce savant est également astrologue⁶². Ce prêtre égyptien est en même temps un intellectuel hellénisé, dont les sources sont à la fois égyptiennes et grecques⁶³. Ces sources sont données par Flavius Josèphe dans le *Contre Apion* : selon cet historien, Manéthon aurait lui-même affirmé utiliser des sources écrites égyptiennes d'origine sacerdotale et des sources orales⁶⁴. Ces sources écrites étaient constituées de listes de rois, qui lui fournirent les données historiques pour inventer la « pertinente » expression de « dynasties » royales⁶⁵, et d'ouvrages narratifs de différents types, prophéties, sagesses, autobiographies royales ou non⁶⁶. L'étendue de sa culture grecque ne peut être définie précisément. Mais on peut admettre que celle-ci était solide : elle reposerait sur une réelle familiarité avec le Cycle épique, les mythes concernant la préhistoire d'Argos et Homère⁶⁷. Selon Flavius Josèphe, il aurait voulu corriger dans son œuvre les erreurs d'Hérodote⁶⁸. À cette lecture d'Hérodote, on peut ajouter celle des *Aegyptiaca* d'Hécatée d'Abdère⁶⁹. Cette connaissance des deux langues lui donne une compétence d'historien, qui se manifeste par exemple sur le plan de la transcription des noms égyptiens en grec. Il n'utilise ainsi pas, pour Menkaourê, le pharaon de la IV^e dynastie, celle d'Hérodote, Mykérinos, mais la forme Menkhérês⁷⁰.

Les raisons de l'écriture de cette œuvre font l'objet d'un débat entre historiens modernes. La thèse traditionnelle propose de voir dans celle-ci une commande réalisée par les Ptolémées, pour mieux connaître leur royaume. Elle s'appuie sur le rôle de conseiller et d'expert en matière religieuse, que lui attribue Plutarque et sur une

62. Cf. la notice de la *Souda*, s.v. « Manethos ». L'astrologue prédit l'avenir, mais il ne peut l'influencer. On notera que le Catalogue BN-Opale de la BNF le caractérise soit comme historien, soit comme astrologue.

63. La bibliographie sur Manéthon est considérable. Elle est commodément rassemblée par John Dillery, *The First Egyptian Narrative History: Manetho and Greek Historiography*, *ZPE*, 127, 1999, p. 113-116. On y ajoutera Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, *op. cit.* (Bibliographie, p. 213-215).

64. Flavius Josèphe, *Contre Apion*, 1, 73 ; 1, 228 (sources écrites) ; 1, 105 ; 251 ; 287 (sources orales). Cf. Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, p. 106 s.

65. Jean Yoyotte, dans Jean Yoyotte, Pascal Charvet, Stéphane Gompertz, *Strabon. Le Voyage en Égypte*, Paris, 1997, p. 31.

66. John Dillery, art. cité, p. 93.

67. Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, p. 107-108.

68. Flavius Josèphe, *Contre Apion*, 1, 73.

69. Cf. John Dillery, art. cité, p. 93.

70. Les historiens modernes utilisent la forme hérodotéenne du nom : cf. Nicolas Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 91, qui spécifie que Mykérinos est la « transcription d'Hérodote » de Menkaourê, « Stables sont les *kaou* de Rê ».

inscription relative au culte de Sarapis à Carthage⁷¹. Selon Plutarque, Ptolémée I^{er} Sôter aurait demandé à deux experts, l'exégète Timothée d'Athènes et Manéthon, d'examiner la statue divine rapportée de Sinope à la suite d'un rêve du roi, statue qu'ils identifieraient comme étant celle de Sarapis. L'expertise auprès du roi comprend deux temps : en premier lieu l'identification du dieu représenté sous l'apparence de Pluton, accompagné de Cerbère et des serpents, en second lieu la soumission de l'expertise au roi qui est alors persuadé par les deux hommes. L'inscription conserve le nom de Manéthon – en grec – qui devait figurer au pied d'une statue le représentant dans le Sarapeum de Carthage. Ce qui pourrait suggérer que Manéthon ait été consulté pour la fondation de ce sanctuaire⁷². Ces textes ne sont pas sans difficultés d'interprétation. Tacite, qui rapporte également l'épisode du rêve, ignore Manéthon pour laisser au seul Timothée le mérite et le prestige de son identification. Il met même en avant l'incompétence des prêtres égyptiens en ce domaine, car, selon lui, ils connaissent mal le Pont-Euxin et les pays étrangers⁷³. Il importe surtout de souligner le fait que la thèse de l'« importation » de l'image de Sarapis depuis Sinope ne laisse guère de place à l'origine hellénomemphite de Sarapis, une thèse qui ne paraît plus aujourd'hui contestable⁷⁴. Quant à l'inscription latine, elle nous paraît difficilement exploitable du fait qu'elle ne peut être datée avec précision ; elle ne révèle peut-être seulement que la connaissance d'une tradition tardive sur la place de Manéthon dans l'élaboration du nouveau culte alexandrin. Une seconde hypothèse considère, au contraire, que Manéthon n'a jamais eu le rôle historique que lui prête cette tradition⁷⁵. Il n'aurait ainsi été, selon Jean Yoyotte, qu'un « historien local dont les *Aegyptiaca* ne furent exhumés que plus tard par les gens de lettres alexandrins »⁷⁶. Dans ces conditions, le rôle d'expert du prêtre Manéthon

71. Plutarque, *Isis et Osiris*, 28 ; CIL VIII 1007.

72. Cf. Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, *op. cit.*, p. 97.

73. Tacite, *Histoires*, IV, 83, 2. Il précise que Timothée appartient à la famille des Eumolpides, famille sacerdotale athénienne liée aux Mystères d'Éleusis. Pour la bibliographie sur ce passage : Heinz Heubner, *P. Cornelius Tacitus. Die Historien. Viertes Buch*, Heidelberg, 1976, p. 192.

74. Cf. en premier lieu, Anna Swiderek, Sarapis et les Hellénomemphites, dans *Le monde grec. Hommages à Claire Préaux*, J. Bingen, G. Cambier et G. Nactergael (éd.), Bruxelles, 1975, p. 670-675.

75. Cf. la prudence de Christian Froidefond, dans son commentaire de l'*Isis et Osiris* de Plutarque, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 279 : « Le rôle attribué par Plutarque au théologien sebennytain Manéthon dans l'élaboration du culte du nouveau dieu d'Alexandrie n'apparaît pas invraisemblable. »

76. Jean Yoyotte, Pascal Charvet, Stéphane Gompertz, *op. cit.*, p. 31. Cf. déjà Isidore Lévy, Sarapis, *Revue de l'histoire des religions*, 61, 1910, p. 185-186 et 195, qui considère que « le rôle prêté (par Plutarque) à Timothée l'exégète et à Manéthon le Sébennytain est au plus haut point invraisemblable ».

de Sébennytos auprès des Ptolémées ne peut plus être considéré comme absolument certain⁷⁷. Elle serait le fait d'une réécriture de l'histoire, dont la première trace se trouverait dans l'*Isis et Osiris* de Plutarque et la plus aboutie auprès du moine byzantin Georges le Syncelle, qui donne dans ses *Ecloga Chronographica* le texte d'une lettre – évidemment apocryphe – de Manéthon « Au Grand Roi Ptolémée Philadelphie Auguste »⁷⁸.

Le second prêtre égyptien connu comme conseiller aulique par des sources littéraires est Akoreus. L'éventualité du caractère fictif du personnage a été évoquée par nombre de Modernes⁷⁹. Mais sa réalité historique est acceptée par d'autres, en particulier par Werner Huß⁸⁰. Que Lucain soit un contemporain d'Akoreus, puisque ce dernier est membre du conseil royal de Ptolémée XIII, avant de rencontrer César à l'initiative de Cléopâtre, peut être vu comme un élément pesant dans le sens de la vraisemblance de son existence. D'autre part, les connaissances scientifiques attribuées par Lucain à ce prêtre memphite correspondent pleinement au contexte de son époque.

Akoreus apparaît en premier lieu comme membre du conseil royal réuni à Alexandrie par le jeune Ptolémée XIII, en août 48 av. n. è., quand Pompée, vaincu à Pharsale, se rend en Égypte, dans l'espoir de voir l'alliance lagide lui apporter la base dont il avait besoin⁸¹. Il est présenté comme le doyen de ce conseil. Il y défend contre un autre conseiller, Pothin, l'idée d'accueillir Pompée, au nom de son « dévouement », du « devoir de loyauté », et de « l'alliance sacrée » qui l'avait uni à son père, Ptolémée XII Aulète. Mais Pothin emporta la décision, la mort pour Pompée, qui fut exécuté par Achilles. Lucain insiste sur l'origine memphite d'Akoreus, en caractérisant Memphis de trois manières : elle est « la ville gardienne du Nil qui se répand sur les campagnes » ; elle est la ville « aux vaines superstitions » ; elle est la ville des taureaux Apis qui vivent « une période lunaire ». Au-delà du *topos* romain sur les superstitions égyptiennes, il est important – dans notre perspective – de souligner que la ville

77. On constatera par ailleurs que la doctrine des historiens est imprécise sur son époque, puisque son activité est située sous Ptolémée I^{er}, sous Ptolémée II, voire sous Ptolémée III.

78. Georges le Syncelle, *Ecloga Chronographica*, 73, 12 : « Βασιλεῦ μεγάλῳ Πτολεμαίῳ Φιλαδέλφῳ σεβαστῶ Μανεθῶ... » Elle est citée par Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, *op. cit.*, p. 175 (F1).

79. Heinz Heinen, *op. cit.*, p. 64 (2) et 191 ; *Prosopographia Ptolemaica* IX, p. 147 (PP IX 6292 a) ; Leon Mooren, art. cité, p. 52.

80. Werner Huß, *op. cit.*, p. 72 : « Ein Priester des Serapeums. »

81. Lucain, *Pharsalia*, VIII, 472-481 (trad. A. Bourgery et M. Ponchont, Les Belles Lettres, sixième tirage revu et corrigé par P. Jal, 1993). Pour le contexte historique, cf. Édouard Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, t. 2, Nancy, 1982, p. 531.

d'Akoreus est associée à ses deux domaines de compétence : la connaissance des phénomènes liés à la crue du Nil et la connaissance du temps astrologique. La mention de son rôle de gardienne du Nil (*custos Nil*) doit faire allusion à la présence d'un nilomètre à Memphis⁸² ; celle du taureau Apis rappelle que l'animal sacré, lié à l'Isis lunaire, ne doit pas vivre plus de vingt-cinq ans⁸³.

La rencontre entre Akoreus et César intervient à la fin d'un banquet organisé par Cléopâtre en l'honneur de César, dans le Palais royal d'Alexandrie⁸⁴. Soucieuse de plaire à César, elle fait venir le prêtre memphite pour un entretien, qui passionna le Romain puisqu'« il se prolongea bien avant dans la nuit ». Les questions posées par César expriment de manière exemplaire les domaines de compétences du prêtre-conseiller, tels que les envisage l'hôte de la reine d'Égypte, qui aspire peut-être déjà à devenir le maître de l'Égypte. César y exprime en effet une curiosité pour l'Égypte, qui n'est pas uniquement celle d'un érudit, mais aussi d'un homme d'État. La même ambivalence césarienne est également lisible dans la croisière fluviale qui conduisit, après la guerre d'Alexandrie, César et Cléopâtre jusqu'aux confins de la Nubie. Elle est certes un voluptueux voyage pour les deux amants, mais elle est aussi, selon les termes de Jérôme Carcopino, « une reconnaissance de capitaine, l'enquête d'un homme d'État » qui fait le « tour du propriétaire »⁸⁵. César n'espère pas moins que de « comprendre l'univers » (*mundus*). Cet ambitieux programme comprend la connaissance des origines du peuple égyptien, de la géographie de l'Égypte, des mœurs des Égyptiens, des inscriptions hiéroglyphiques sur les temples, de la religion égyptienne, et surtout celle des sources du Nil, pour la vue desquelles il se dit prêt à abandonner la guerre civile⁸⁶. Il explique d'ailleurs à Akoreus que son désir de savoir est insatiable, et qu'« au milieu des combats (il a) toujours trouvé le temps d'étudier les espaces stellaires et les dieux (et que) son année ne le cédera pas aux fastes d'Eudoxe »⁸⁷.

82. Strabon, XVII, 1, 48.

83. Les Romains connaissaient le lien unissant le taureau Apis à la Lune. Il portait sur le côté droit une tache blanche figurant le croissant de lune, identifiée à Isis : cf. Pline, *Hist. nat.*, VII, 71 (46).

84. Lucain, *Pharsalia*, X, 172-331.

85. Jérôme Carcopino, *Jules César*, 6^e éd., Paris, 1990 (1^{re} éd., 1935), p. 429-430, cité par Édouard Will, *op. cit.*, p. 532.

86. Lucain, *Pharsalia*, X, 176-192.

87. Lucain fait ici allusion à la réforme césarienne du calendrier accomplie, en 46 av. n. è., avec l'aide de l'astronome grec Sosigène d'Alexandrie (Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 57, 211). Cf. Bernard Legras, La réforme du calendrier sous Ptolémée III : l'avènement d'un « âge d'or » ?, dans *Bissextilia 2000. Figures du temps et conceptions de la norme*, Actes du Colloque international (Spetses, 29-30 septembre 2000), A. Helmis (éd.), à paraître.

Le champ de compétence attribué à Akoreus entre pleinement dans celui de prêtres que Danielle Bonneau a étudié parmi le personnel du culte de la crue du Nil. Ses fonctions sont celles du préposé au calendrier, l'« horologue », qui est « en réalité l'astronome du temple » dont le « rôle en ce qui concerne la crue, était de surveiller les astres et les planètes », voire plutôt du préposé aux écrits, l'« hiérogammate », « plus savant que l'horologue », puisqu'« il tire les conclusions des calculs établis par l'horologue » comme l'atteste un papyrus grec très mutilé, le PSI VII 760⁸⁸.

Cette curiosité césarienne s'accorde pleinement avec ce que Claudia Moatti a pu appeler « le gigantesque travail géographique accompli par les généraux et les soldats (romains) »⁸⁹. À l'heure où l'Égypte est sur le point d'être annexée à l'Empire romain, tout se passe comme si César s'affirmait en successeur des Ptolémées, en cherchant auprès des savants égyptiens les moyens de connaître un royaume qui sera provincialisé par son fils adoptif, Octave-Auguste.

Les sources documentaires égyptiennes

Les textes hiéroglyphiques du tombeau de Pétosiris, découvert dans la nécropole du désert à l'ouest d'Hermoupolis, sont un témoignage exceptionnel concernant le début de la domination gréco-macédonienne⁹⁰. Pétosiris et sa famille entretiennent en effet des liens particuliers avec les nouveaux souverains du pays. Ces inscriptions autobiographiques présentent la vie de Pétosiris, de son père Sishou et de son frère Djethotefânkh. Son père, le grand-prêtre de Thot, Sishou, a été « un familier et un conseiller du roi (dont) il obtint les faveurs »⁹¹. Ce roi appartient à la dernière dynastie indigène : il s'agit de Nectanébo I^{er}, de son fils Téôs ou de Nectanébo II. À trois reprises, il revient sur le fait qu'il a toujours « dit la vérité » au roi⁹². Pour Bernadette Menu, cette insistance doit être

88. Danielle Bonneau, *La crue du Nil, divinité égyptienne à travers mille ans d'histoire (332 av. - 641 apr. J.-C.)*, Paris, 1964, p. 384 s. Le papyrus PSI VII 760 est d'après ses éditeurs un « fragment de roman ? ». Il date du III^e ou du IV^e siècle de n. è.

89. Claudia Moatti, *La raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République*, Paris, 1997, p. 64.

90. Pour Bernadette Menu, *BIFAO*, 94, 1994, p. 315, « une datation exacte demeure aléatoire ». Jean Bingen, *Économie grecque et société égyptienne au III^e*, dans *Das ptolemäische Ägypten*, p. 212, propose le « dernier tiers du IV^e siècle av. n. è. ou de peu après » ; la *Prosopographia Ptolemaica*, PP III 5406, env. 300 av. n. è. ; Werner Huß, *op. cit.*, p. 117, le règne de Philippe Arrhidée (?) ; Dieter Kessler, *Die Paviankultkammer G-C-C-2*, p. 130-131, la fin du règne de Ptolémée I^{er}.

91. Bernadette Menu, art. cité, p. 316.

92. Inscriptions 69, 90 et 128.

liée à sa fonction de « préposé à ce pays », fonction « qui implique sans doute la maîtrise de l'information ». À l'inverse, Djethotefânkh, le fils aîné de Sishou et son premier successeur, s'est révélé incapable de faire face aux troubles survenus probablement durant la seconde domination perse sur l'Égypte (343-332 av. n. è.)⁹³. Il s'est montré ignorant et incapable d'aider son souverain : « Enfant parfait, né pour savoir, élevé pour trouver le sens des écrits... qui ferme les yeux sur ce qui se passe dans le palais, qui tient sa bouche close sur ce qu'il a entendu (inscription 138, l. 1-2). »⁹⁴ Pétosiris, qui lui succède au début de l'ère macédonienne, va faire preuve d'un grand savoir-faire, après avoir sans doute accepté l'élimination de son frère. Sa titulature mentionne ses nombreux sacerdoces. Mais sa fonction la plus importante est celle de *lésonis* de Thot, qu'il accomplit durant sept ans : cette fonction, qui est distincte de celle de grand-prêtre, fait de lui « le représentant terrestre du dieu » en lui accordant quasiment les pleins pouvoirs sur le domaine du dieu. Son activité a été multiple, comme restaurateur de l'ordre, des temples et de leur domaine. Son action exemplaire lui a valu les faveurs du souverain macédonien « et l'amour de ses courtisans (inscription 81, l. 83-87) ». Il apparaît « lié au pouvoir au plus haut niveau »⁹⁵. De fait, il est détenteur d'un savoir qui lui vaut le nom de « sage » (σοφός) dans une inscription, un poème de cinq lignes en distiques iambiques, gravée sur une colonne de la façade de son tombeau⁹⁶. Ce texte grec n'est pas unique : son tombeau est devenu dès le III^e siècle av. n. è. un lieu de pèlerinage et de curiosité comme en témoignent les graffitis grecs laissés par les visiteurs⁹⁷. La question qui se pose est celle des connaissances de Pétosiris. L'hypothèse formulée par Wilhelm Spiegelberg proposant de l'identifier avec un astrologue homonyme, considérée par Gustave Lefebvre « sans vérification possible », est aujourd'hui totalement écartée⁹⁸. L'astrologue

93. Les causes des destructions sont impossibles à établir. Bernadette Menu, art. cité, p. 319, rappelle que les Perses ont « laissé de mauvais souvenirs en Égypte... (mais) qu'il faut faire la part de la propagande anti-perses développée par les Grecs ».

94. Cf. Bernadette Menu, art. cité, p. 319.

95. *Ibid.*, p. 327.

96. Éd. et trad. Gustave Lefebvre, *op. cit.*, t. I, p. 9 et 24-25, l. 1-2 : « Πετρόσειριν ἀλλῶ τὸ(ν) κατὰ γήινος νέκυν, ὅν δ' ἐν θεοῖσι κείμενον μετὰ σοφῶν σοφῶα » (« J'invoque Pétosiris, dont le cadavre est sous terre, mais dont l'âme réside au séjour des dieux : sage, il est réuni à des sages ») (milieu du III^e siècle av. n. è.). Le poète qui a composé ce distique est un homme cultivé (la figure de mots σοφῶν σοφός se trouve chez Euripide, *Bacchantes*, vers 1189) et doué pour la plaisanterie (il a calculé que la valeur numérique des lettres des deux premiers vers est de 8373).

97. Éd. et trad. Gustave Lefebvre, *op. cit.*, t. I, p. 21-25.

98. E. Riess, *Nechepsonis et Petosiridis fragmenta magica*, *Philologus Suppl.*, t. 6 (1891-1893), p. 325. Wilhelm Spiegelberg, « Eine neue Spur des astrologen Petosiris », dans *Sitzungsberichte der heidelberger Akademie*, 1922, et Gustave Lefebvre, *op. cit.*, t. I, p. 9.

Pétosiris, de même que Néchepso, considérés comme des propagateurs de la doctrine hermétique ont vécu en effet au plus tôt vers 150 av. n. è. et probablement bien plus tard⁹⁹. Gustave Lefebvre se demandait quelle était la « science » de Pétosiris. Mais il estimait qu'« aucun de nos textes ne fait la moindre allusion... à ses connaissances philosophiques, religieuses, scientifiques »¹⁰⁰. Deux aspects de la culture de Pétosiris ne nous intéressent pas directement ici, bien qu'ils révèlent une attirance certaine pour la culture hellénistique : en premier lieu, son goût pour l'architecture qui se manifeste, outre son œuvre de reconstruction dans les temples d'Hermoupolis¹⁰¹, par son tombeau qui intègre des éléments égyptiens et grecs¹⁰² ; en second lieu, la connaissance du grec, et son intérêt pour la littérature grecque, qui pourrait expliquer que l'épigramme pour la mort de son fils Thokreh comporte des thèmes très probablement empruntés aux *topoi* de l'épigramme funéraire grecque¹⁰³. Il partage de fait cette connaissance de la langue des rois grecs avec tous les autres experts auliques égyptiens.

L'étude conduite par Bernadette Menu a cependant mis en lumière l'extraordinaire culture juridique que recèlent ces inscriptions, qui lui ont permis d'analyser de manière très éclairante « les fondements théologiques du droit égyptien, le rôle juridique du temple d'Hermoupolis, du dieu Thot et de ses prêtres, ainsi que l'aspect judiciaire de la notion de maât, norme d'essence divine »¹⁰⁴, ainsi que les termes de la culpabilité et les critères de la responsabilité en droit égyptien¹⁰⁵. Si l'on suit la conclusion de Bernadette Menu, à savoir que le principal objet de ces inscriptions est « la justification du pouvoir au plus haut niveau, celui de la royauté », on mesure l'importance de ce personnage. Les inscriptions ne disent

99. Cf. Garth Fowden, *Hermès l'Égyptien*, trad. fr. (Cambridge University Press, 1986), Paris, 2000, p. 18 (11). Mais il n'est pas certain que le prêtre et astrologue Pétosiris ait réellement existé : *ibid.*, p. 92 (35).

100. Gustave Lefebvre, *op. cit.*, t. I, p. 9.

101. Cf. Christophe Thiers, *Le pharaon lagide « bâtisseur ». Analyse historique de la construction des temples à l'époque ptolémaïque*, thèse dactyl., Université Paul-Valéry - Montpellier III, 1997, vol. I/2, p. 422-424. Cf. Günther Hölbl, *Geschichte des Ptolemäerreiches*, Darmstadt, 1994, p. 29, qui estime que l'influence grecque sur les reliefs de la tombe montre l'adoption par ses constructeurs de la civilisation des nouveaux maîtres de l'Égypte.

102. Ses successeurs construiront de même autour du tombeau « de charmants édifices de style gréco-égyptien qui évoquent la vie des morts » : Bernadette Menu, art. cité, p. 311-312.

103. Inscription 56. Cf. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 32-33 et 54-57 : « Le poète (...) insiste (...), de manière très peu égyptienne, sur la tristesse des survivants, et sur celle qui envahira le passant en apprenant ce funeste décès. »

104. Bernadette Menu, Le tombeau de Pétosiris (2). Maât, Thot et le droit, *BIFAO*, 95, 1995, p. 281-298 (p. 281).

105. Bernadette Menu, Le tombeau de Pétosiris (3). Culpabilité et responsabilité, *BIFAO*, 96, 1996, p. 343-357.

certes pas explicitement que Pétosiris a rencontré le roi macédonien. Mais il nous paraît clair qu'il s'agit là d'un expert en droit égyptien, qui a mis son savoir juridique au service du nouveau pouvoir. Il n'est pas impossible, dans ces conditions, d'imaginer que Pétosiris ait conseillé le roi, qui est très probablement Ptolémée I^{er} Sôter si nous adoptons la datation proposée par Dieter Kessler¹⁰⁶. Ceci lui aurait permis de jouer auprès de Ptolémée le même rôle que son père Sishou auprès des derniers pharaons nationaux, les dynastes saïtes¹⁰⁷. Hermoupolis, qui restera un centre de culture juridique très actif durant toute l'ère ptolémaïque et au-delà, comme en témoigne la découverte, en 1931, du fameux coutumier sacerdotal démotique¹⁰⁸, a sans doute joué un rôle important dans l'archivage de textes juridiques égyptiens à Alexandrie. Depuis la publication en 1978 d'une version grecque du coutumier démotique, nous savons que de tels textes étaient traduits en grec. Un exemplaire devait avoir été déposé à la bibliothèque encyclopédique du Musée d'Alexandrie, au même titre que cette autre traduction à valeur juridique d'un « livre sacré », la *Tora* de Moïse¹⁰⁹. La version grecque, conservée sur un papyrus d'Oxyrhynchos, P. Oxy. XLVI 3285, n'est certes pas la traduction du papyrus d'Hermoupolis, mais un texte établi à partir d'un autre exemplaire démotique, qui ne nous est pas parvenu. Et Hermoupolis n'est pas le seul site à avoir livré une version locale d'un coutumier qui présentait des variantes de rédaction d'un exemplaire à l'autre : le texte découvert à Tebtynis, dans le Fayoum, en 1931, et publié en 1981, comporte des dispositions qui n'y figurent pas¹¹⁰. La datation de ces documents n'a pu être établie que de manière hypothétique. Nous suivrons volontiers Joseph Méléze Modrzejewski, qui admet que le coutumier hermolite et la traduction grecque du coutumier datent de l'époque de Ptolémée II¹¹¹. Mais l'existence de plusieurs versions de ce coutumier permet de formuler l'hypothèse d'un « archétype » qu'il faut placer à une date plus haute¹¹². Ne serait-il alors pas possible

106. Voir *supra*, n. 90.

107. Cf. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 23.

108. Ghirghis Mattha et George R. Hughes, *The Demotic Legal Code of Hermopolis West*, Le Caire, 1975. Cf. Joseph Méléze Modrzejewski, Livres sacrés et justice lagide, *Acta Universitatis Lodzianensis. Folia Iuridica*, 21, 1986, p. 11-44.

109. Cf. Joseph Méléze Modrzejewski, *Les Juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, éd. revue et complétée, Paris, 1997, p. 141-170.

110. Edda Bresciani, Frammenti da un « prontuario legale » demotico da Tebtuni nell'Istituto Papirologico G. Vitelli di Firenze, *Egitto e Vicino Oriente*, 4, 1981, p. 201-215.

111. Joseph Méléze Modrzejewski, art. cité, p. 23.

112. Joseph Méléze Modrzejewski, *ibid.*, propose de placer cet « archétype » « avant le règne de Ptolémée II. Il y conteste (n. 43) la proposition d'Erwin Seidl, Eine demotische Juristenarbeit, *zSS. R4*, 96, 1979, p. 19, de le placer vers la fin du III^e siècle av. n. è.

d'admettre que celui-ci a été élaboré sous la satrapie ou le règne du fondateur de la dynastie ? Pétosiris, fils de Sishou, n'a peut-être pas participé directement à l'élaboration d'une telle œuvre, en démotique et en grec, mais un tel personnage avait pour cela toutes les compétences de l'expert : la connaissance du droit égyptien et celle de la langue grecque. De toute évidence, Pétosiris représente un type d'expert issu de la haute caste sacerdotale égyptienne indispensable aux Ptolémées. Ceux-ci devaient en effet pouvoir lire ce « droit du pays » appliqué aux Égyptiens par les prêtres-juges, les laocrites, dans le cadre de la pluralité des droits applicables dans le cadre du système judiciaire ptolémaïque, dont les principes ont été mis en lumière par Hans-Julius Wolff et Joseph Méléze Modrzejewski¹¹³.

Les stèles autobiographiques de Sénouchéri sont en revanche explicites quant à la venue de ce conseiller à Alexandrie et quant à ses rencontres avec le roi, en l'occurrence Ptolémée II. Sénouchéri, dont le père, Jason, est grec, et la mère, Pimy (ou Pamérou ou Pami), égyptienne a bénéficié d'une double culture. Il a mené, comme l'analyse finement Philippe Derchain, une triple carrière, la première dans un sanctuaire de Haute-Égypte, à Coptos ou plutôt à Qous, la seconde à Alexandrie, la troisième à nouveau à Coptos ou à Qous. Sa présence à la cour alexandrine est manifeste dans les deux inscriptions le concernant : il est venu à Alexandrie, un « endroit éloigné que je ne connaissais pas (Qous, B, l. 10) ». Il y rencontre le roi : il est « au premier rang des grands du roi, qui entre le premier, les grands à sa suite, à qui le roi ouvre son cœur en particulier, patient, discret, éloquent, répondant justement, à la parole efficace, tissant des conseils, constant, riche en savoir, favori du roi par la qualité de sa sagesse (Qous, B, l. 1-2) ». Il est « habile dans le conseil secret (...) apprécié du roi [... un homme qui ne bafouille pas], loyal au palais, attentif à celui qui l'instruit, dont la parole est de poids, et qui n'est pas indiscret quand il tient en main les affaires concernant le trône des Deux-Terres [...], qu'aime le maître de ce pays car il suit la voie de celui qu'il aime (Coptos, B, l. 6-8) ». Il est « distingué à cause de son éloquence, parce qu'on lui dit les affaires de tout le monde (Coptos, B, l. 5) ». Les inscriptions

113. Hans-Julius Wolff, *Das Justizwesen der Ptolemäer*, Munich, 1962 (2^e éd., 1970) ; Joseph Modrzejewski, *Zum Justizwesen der Ptolemäer*, *ZSS. RA*, 80, 1963, p. 42-82 ; Id., *Droit et justice dans le monde hellénistique au III^e siècle av. n. è. Expérience lagide*, dans *MNHMH Georges A. Petropoulos*, t. II, Athènes, 1984, p. 53-71 ; Id., *Nochmals zum Justizwesen der Ptolemäer*, *ZSS. RA*, 105, 1988, p. 165-198 ; Id., *Law and Justice in Ptolemaic Egypt*, dans *Legal Documents of the Hellenistic World*, M. J. Geller et H. Maehler (éd.), Warburg Institute-University of London, Londres, 1995, p. 1-19.

ne donnent pas la nature des conseils apportés par Sénouchéri à Ptolémée II. Il est certain que, comme pour Pétosiris, ce haut personnage issu de la caste des prêtres coptes a pu donner des conseils en matière religieuse : il participera de fait à l'établissement du culte des « dieux adelpes », Arsinoé II et Ptolémée II dans le district sacerdotal de son ressort en Haute-Égypte¹¹⁴. Mais les inscriptions ne fournissent pas plus de précisions. Ce qui nous conduit – comme pour Pétosiris – à déduire leur champ de compétence auprès du souverain de leurs actions exprimées¹¹⁵. Il s'intéresse à la politique étrangère et à la thalassocratie lagide (« ses frontières, jusqu'au milieu de la mer (Coptos, B, l. 2) »). Cet intérêt est remarquable si l'on tient compte de l'absence des Égyptiens au niveau des commandements navals en Méditerranée depuis 525 av. n. è., date où l'amiral Oudjahorresné a été démis de cette fonction. Cette absence que l'on observe sous les Lagides n'est de fait pas une innovation, mais une tradition qui remonte à deux siècles¹¹⁶. Cet intérêt pour le monde maritime lui a cependant peut-être été transmis par son père grec, dont le nom pourrait être programmatique : Jason¹¹⁷. Deux domaines de compétences intellectuelles le rapprochent en revanche de la tradition égyptienne : sa qualité « d'expert en écriture (Coptos, B, l. 12) » et sa connaissance du droit égyptien. Cette première qualité est attendue d'un prêtre, mais le fait qu'elle soit mentionnée n'est peut-être pas seulement un *topos*, puisqu'il se glorifie également d'avoir « fait de grandes choses dans “le château des archives” de Nen-oun (Qous, A, l. 11) »¹¹⁸. On notera aussi que Philippe Derchain interprète la « formule obscure », où Sénouchéri affirme « passer la nuit à réfléchir et le jour à être juste [...] et à chercher ce qui est utile à ceux qui sont sur terre, à composer des phrases exquis pour remplir ce qui est détruit (Qous, A, l. 2-3) » comme l'indice de sa connaissance des hiéroglyphes¹¹⁹. En second lieu, Sénouchéri insiste sur ses fonctions judiciaires qu'il a exercées en tant que prêtre tant sur l'inscription de Qous que de Coptos. Il mentionne en détail

114. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 29.

115. Sénouchéri est – comme Pétosiris – un grand bâtisseur : Christophe Thiers, *op. cit.*, I/2, p. 429-433.

116. Cf. Edmond Van't Dack et Hans Hauben, L'apport égyptien à l'armée navale lagide, dans *Das Ptolemäische Ägypten*, p. 91-92, et Pierre-Marie Chevereau, *op. cit.*, p. 345-346 : « (Dans la flotte des Lagides) les amiraux étaient tous d'origine grecque et la prosopographie ne fait apparaître aucun officier de marine égyptien dans les échelons subordonnés. »

117. On sait le succès littéraire dans l'Égypte ptolémaïque et romaine du poème, *Les Argonautiques*, d'Apollonios de Rhodes, qui fut bibliothécaire du Musée sous Ptolémée II ou Ptolémée III.

118. Nen-oun est le dieu de Qous.

119. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 25. Sénouchéri utilise de fait « des expressions vieilles de plusieurs siècles » qui révèlent sa culture littéraire classique.

l'esprit de justice qui l'animait dans ses fonctions de juge (Coptos, l. 8-11)¹²⁰. Ses activités judiciaires comptaient également, vraisemblablement, la nomination de juges et, de manière certaine, l'interprétation des oracles divins (Qous, A, l. 8)¹²¹. Dans ces conditions, nous serions facilement enclin à voir dans Sénouchéri l'un de ces savants égyptiens, expert en matière juridique, qui ont pu aider Ptolémée II à mettre en place le système juridique instauré sous son règne¹²².

La présence à Alexandrie est également attestée pour Harkhébis, astrologue et psyllé (charmeur de serpents) à la cour royale à l'époque de Ptolémée VI et de Ptolémée VIII. Ce personnage qui ne se définit en aucun point de son autobiographie comme un prêtre ou un magicien est devenu, pour reprendre les mots de Philippe Derchain, « le plus réel des astrologues égyptiens »¹²³. Cet horologue a dû renoncer au sacerdoce pour venir exercer ses compétences à la cour. Il est remarquable qu'il ne soit pas issu du haut clergé : il est le fils d'un psyllé, dont il ne donne même pas le nom, mais pour lequel « il y a bien peu de chance que celui-ci ait tenu (un) rang quelconque »¹²⁴. Sa compétence s'exerçait d'abord en tant que psyllé comme toxicologue. Il se donne de fait le titre de « conjurateur de Serqet », une déesse qui patronnait les médecins et les psyllés, et qui exerçait son pouvoir sur les animaux venimeux¹²⁵. Mais le savoir de cet homme, « versé dans les textes sacrés (l. 1) », s'exerce surtout dans le domaine de la mesure du temps, l'horologie, qui est une tradition égyptienne¹²⁶, et dans celle de l'astrologie, qui est un savoir nouveau importé de Mésopotamie¹²⁷. Ce savoir

120. De toute évidence, Sénouchéri est un laocrite qui rend la justice à la porte des temples. Nous savons grâce à Jan Quaegebeur que le stratège intervenait aussi dans l'exercice de sa juridiction à la porte des temples sous les Ptolémées : J. Quaegebeur, La justice à la porte des temples et le toponyme Premit, dans *Individu, Société et Spiritualité dans l'Égypte pharaonique et copte. Mélanges A. Théodoridès*, Chr. Cannuyer et J.-M. Kruchten (éd.), Ath-Bruxelles-Mons, 1993, p. 201-220. Cf. aussi Christian Cannuyer, La justice à la porte des temples d'Égypte. Quelques témoignages non pharaoniques, dans *Egyptian Religion the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the memory of Jan Quaegebeur*, W. Clarysse, A. Schoors et H. Willems (éd.), t. II, Louvain, p. 781-788.

121. Cf. en dernier lieu Dominique Valbelle et Geneviève Husson, Les questions oraculaires d'Égypte : histoire de la recherche, nouveautés et perspectives, dans *Egyptian Religion the Last Thousand Years. Studies Jan Quaegebeur*, t. II, p. 1055-1071.

122. Voir *supra*, n. 113.

123. Philippe Derchain, art. cité, *Chron. d'Ég.*, 64, 1989, p. 89.

124. Philippe Derchain, art. cité, p. 88 (1).

125. Sur la guérison des piqûres d'animaux venimeux (scorpions, serpents...) : Pascal Vernus, *Athribis*, Le Caire, 1978.

126. Il s'agit de chronométrie et de fixation du calendrier liturgique.

127. Cf. Otto Neugebauer et Richard A. Parker, *Egyptian Astronomical Texts*, Londres, 1960, et Otto Neugebauer, *Les sciences exactes dans l'Antiquité* (trad. fr., 2^e éd., New York, 1957), Arles, 1990, p. 101 s.

d'astrologue permettait de formuler des prédictions. Hakhébis insiste ainsi tout particulièrement sur l'interprétation d'un horoscope fondé sur la théorie babylonienne qui accorde une place centrale au lever héliaque de Vénus. Nous n'en connaissons malheureusement pas le contenu, mais la place qu'il lui accorde exprime de toute évidence que cet horoscope est la plus grande réussite de sa carrière au profit du roi. Sa datation en mars 154, 146, 138 ou 130 ne permet guère de lier cette prédiction avec un événement précis¹²⁸. Comme d'autres experts, tel Sénouchéri, il ne passe pas toute sa vie à la cour, mais rentre chez lui, à Imet (Bouto orientale) dans le Delta (auj. Tell Farâoun), pour jouir de sa retraite, et consacrer la statue qui porte cette inscription autobiographique.

Cette compétence pour les prédictions est également ce qu'appréciaient Ptolémée VI et Ptolémée VIII chez Hor de Sébennytos. Ce prêtre égyptien, scribe de village d'Isiospolis dans le nome de Sébennytos, a été appelé à exercer ses compétences dans l'un des sanctuaires de la nécropole memphite (Saqqara-Nord), celui d'Osiris-Ibis¹²⁹. Mais il serait toujours resté administrativement rattaché comme fonctionnaire au village de Sébennytos¹³⁰. La raison de ce déplacement réside probablement, non dans un conflit qui l'aurait opposé aux prêtres de l'Iseion d'Isiospolis, mais dans le prestige qu'il a acquis dans le domaine où il s'est révélé être un expert : l'activité oraculaire. Selon la lecture proposée par John D. Ray d'un ostracon démotique des « archives » d'Hor, cette compétence lui a valu de rencontrer à Alexandrie Ptolémée VI et son frère Ptolémée VIII¹³¹, en août 168¹³². La rencontre s'est faite dans le Grand Sarapieion de la ville. Son objet était de faire connaître aux souverains un rêve concernant « le salut d'Alexandrie », c'est-à-dire l'annonce de la retraite d'Antiochos IV Épiphane¹³³. Il doit être rapproché d'un autre oracle d'Hor conservé sur des ostraca grecs¹³⁴, où il s'y adresse aux trois gouvernants, Ptolémée VI, Ptolémée VIII et Cléopâtre¹³⁵, pour leur annoncer la future défaite des révoltés de

128. Le passage le plus explicite sur le fait qu'il ait été mêlé aux affaires de la cour figure aux lignes 19-21 : « Discret à l'égard de tout ce qu'il a vu sans chercher à humilier à cause de cela au procès devant le souverain (trad. Ph. Derchain). » Cette formulation ne permet pas d'imaginer l'affaire en question.

129. Ces archives démotiques et grecques proviennent de Saqqara : John D. Ray, *op. cit.* (n. 39).

130. Cf. Dieter Kessler, *Die heilige Tiere und der König. Teil I*, Wiesbaden, 1989, p. 110.

131. La présence de leur sœur Cléopâtre n'est pas certaine : cf. John D. Ray, *op. cit.*, p. 19 (j).

132. John D. Ray, *op. cit.*, texte 2, *recto* 12, *verso* 4-12.

133. Cette interprétation est acceptée par Dorothy J. Thompson, *Memphis under the Ptolemies*, Princeton University Press, 1988, p. 138, et Jean Yoyotte, dans *Strabon. Le voyage d'Égypte*, p. 267.

134. John D. Ray, *op. cit.*, p. 1-6.

135. Ce règne conjoint couvre les années 168-164 av. n. è.

Thébaïde¹³⁶. Ces deux prédictions présentent un indéniable intérêt historique, qui a souvent été souligné¹³⁷. Mais il n'en reste pas moins que Hor est resté un prêtre et un fonctionnaire de rang modeste¹³⁸. Ce qui a conduit Dieter Kessler à aller jusqu'à douter qu'il ait effectivement accompli le voyage d'Alexandrie, et à faire l'hypothèse que le texte du rêve ait en fait été transmis aux souverains « par la voie hiérarchique », c'est-à-dire par les soins du stratège¹³⁹.

EXPERTS ÉGYPTIENS, BIBLIOTHÈQUES ET POUVOIR POLITIQUE

Les bibliothèques égyptiennes

Ces experts qui sont des prêtres, et qui ont dû à ce titre maîtriser les langues sacrées égyptiennes, le hiératique, voire les hiéroglyphes, avaient accès à des bibliothèques, où ils se formaient, puis s'enrichissaient leur vie durant¹⁴⁰. Les temples égyptiens sont de fait des lieux de savoir et des centres culturels majeurs, qui ont continué à s'épanouir durant toute l'époque ptolémaïque. Les « Maisons de vie » de ces temples étaient des lieux où les prêtres-scribes conservaient et copiaient des livres en rouleaux de caractère religieux, scientifique ou juridique¹⁴¹. Il s'agissait donc à la fois de bibliothèques et de *scriptoria*. Les Grecs ont de toute évidence cherché à accé-

136. Il s'agit manifestement de la révolte décrite par Diodore, XXXI, 17 b. Sur les révoltes égyptiennes, voir en dernier lieu Brian McGing, art. cité. Ces ostraca portent la plus ancienne mention connue, à ce jour, d'Hermès Trismégiste (*μεγίστου και μεγίστου θεοῦ μεγάλου Ἑρμοῦ*). Cf. John D. Ray, *op. cit.*, p. 158-161.

137. Cf. *supra*, n. 131, et Günther Hölbl, *op. cit.*, p. 157-158.

138. Jean Yoyotte, dans *Strabon. Le voyage d'Égypte*, le définit, p. 267, comme un « petit voyant ».

139. Dieter Kessler, *op. cit.*, p. 110-111. Son analyse est en fait encore plus critique par rapport à la compréhension traditionnelle de ce dossier d'archives. Hor ne serait en effet qu'un scribe au service d'une association religieuse, celle de l'Hermaion, qui rassemblait les oracles de la région du Sarapieion de Memphis (sur l'Hermaion de Saqqara, *op. cit.*, p. 113-114). Ces oracles, mis en forme, seraient archivés dans l'Hermaion, et connus comme « les oracles de Thot » (Hermès = Thot). Les oracles de tous les Hermaia du pays, qui concernaient la famille royale, seraient rassemblés au Sarapieion d'Alexandrie. Ceci expliquerait le transfert à Alexandrie de l'oracle délégué aux souverains le 29 août 168. Günther Hölbl, *op. cit.*, semble accepter tacitement cette interprétation en citant l'oracle grec (p. 157-158), mais en ne mentionnant pas le texte démotique sur le voyage d'Alexandrie.

140. Cf. Serge Sauneron, Les conditions d'accès à la fonction sacerdotale à l'époque gréco-romaine, *BIFAO*, 61, 1962, p. 55-57.

141. Cf. Bernard Legras, Entre grécité et égyptianité : la fonction culturelle de l'éducation grecque dans l'Égypte hellénistique, dans Actes du Colloque international, *Relire le Marrou* (Toulouse, 17-20 novembre 1999) (à paraître), et Philippe Derchain, *Le Papyrus Salt 825, B.M. 10051. Rituel pour la conservation de la vie en Égypte*, Bruxelles, 1965, p. 56 s.

der à ce savoir égyptien, qui les fascine depuis Homère¹⁴², et dont la valeur est encyclopédique avant la lettre. Les Égyptiens ont en effet conçu cette « maison de vie » comme un « microcosme », où les « livres sacrés » qui y sont déposés « décrivent le monde sous tous ses aspects, observables et spéculatifs »¹⁴³. Les listes d'ouvrages figurant dans ces bibliothèques illustrent sans ambiguïté leur appartenance à tous les champs du savoir¹⁴⁴. On peut facilement imaginer que les bibliothécaires grecs du Musée d'Alexandrie s'étaient efforcés de se procurer le plus grand nombre possible de livres égyptiens pour les placer, traduits, dans une bibliothèque, dont l'objet était de rassembler « tous les livres de la terre »¹⁴⁵.

Dans le domaine de la transmission de ce savoir, Manéthon illustre la difficulté pour l'historien moderne d'établir des liens de filiation intellectuelle personnels entre experts égyptiens. Une telle relation a ainsi été envisagée pour être rejetée par Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham entre Manéthon et le grand-prêtre d'Hermoupolis, Pétoisiris¹⁴⁶. Il est également apparu que la provenance géographique des experts était très diverse, et que l'on ne trouve pas seulement des centres religieux, culturels et intellectuels prestigieux tels Memphis ou Hermoupolis Magna. L'exemple d'Harkhébis a ainsi montré que ce savoir pouvait être évolutif.

Les experts et le pouvoir politique

François Hartog a rappelé, dans un beau chapitre de son livre sur la *Mémoire d'Ulysse*, que l'intelligence (*dianoia*) des Ptolémées a été – entre autres – de comprendre que la sagesse pouvait aussi résider chez ces « barbares » que sont les Égyptiens¹⁴⁷.

La présence – même temporaire – de ces experts égyptiens à la

142. Cf. Christian Froidefond, *Le mirage égyptien dans la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Gap, 1971, et François Hartog, *Mémoire d'Ulysse. Récits sur la frontière en Grèce ancienne*, Paris, 1996, p. 49 s.

143. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 19.

144. Cf. Philippe Derchain, *op. cit.*, p. 56 s., et Ève A. E. Reymond, *A Medical Book from Crocodilopolis (P. Vindob. D. 655)*, Vienne, 1976, p. 22 (liste des textes démotiques des temples du dieu crocodile Soukhos conservés à Vienne, à la Bibliothèque nationale d'Autriche). La bibliothèque des maisons de vie est distincte de la bibliothèque du temple, qui porte depuis l'Ancien Empire le nom de « Maison des livres » : cf. Johannes Leipoldt et Siegfried Morenz, *Heilige Schriften. Betrachtungen zur Religionsgeschichte der antiken Mittelmeerwelt*, Leipzig, 1953, p. 166-167 (liste des livres du temple d'Horus à Edfou).

145. Cf. Christian Jacob, Lire pour écrire : navigations alexandrines, dans *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, M. Baratin et Chr. Jacob (éd.), Paris, 1996, p. 47-83. Sur la bibliothèque du Musée, voir, en dernier lieu, Lionel Casson, *Libraries in the Ancient World*, Yale University Press, 2001, p. 31-47.

146. Gerald P. Verbrugge et John M. Wickersham, *op. cit.*, p. 173 (2).

147. François Hartog, *op. cit.*, p. 49 s. Cette problématique a été posée, de manière exemplaire, par Arnaldo Momigliano, *Sagesses barbares. Les limites de l'hellénisation*, trad. fr. (Cambridge University Press, 1976), Paris, 1979.

cour des Ptolémées pourrait justifier l'interprétation positive – et sympathique – pour les Égyptiens d'un passage très controversé de l'historien Polybe, venu en Égypte sous Ptolémée VIII après 145 av. n. è. (vers 140 ?). Il est cité par Strabon pour qualifier la composante égyptienne de la population alexandrine¹⁴⁸. Selon certaines interprétations, il faudrait comprendre que « les Égyptiens indigènes (sont) impulsifs et [inaptes ?] à la vie civique »¹⁴⁹. Selon d'autres, à l'inverse, que « les Égyptiens, autrement dit les natifs de la *chôra* (sont) intelligents et enclins à la vie civique »¹⁵⁰. Or ces experts ne font-ils pas partie de ces personnages, de ces personnalités égyptiennes, qui avaient un réel pouvoir d'influence à Alexandrie, tant auprès du Palais que de la vie politique de la cité, fondamentalement liée à celle des Ptolémées. N'avons-nous pas affaire à des hommes appréciés pour leur « intelligence » et dignes de participer au politique (*politikon*) qui est pour les Grecs le cœur même de leur civilisation et de leur culture ?

Dans ces conditions, Alexandrie, ville cosmopolite et capitale d'un royaume multiculturel, n'est restée, ni culturellement, ni ethniquement, en marge de l'Égypte¹⁵¹. Cette cité grecque semble bien être restée fidèle au programme politique, culturel et intellectuel de son fondateur, Alexandre, tel que Plutarque le définit dans un passage fameux de son traité la *Fortune d'Alexandre*, où il le présente comme « le conciliateur et l'arbitre de l'univers » en « rassemblant en un tout les éléments épars du monde (en mêlant et en recomposant) dans une grande coupe d'amitié les vies, les caractères, les mariages et les mœurs (en voulant) que tous regardassent la terre comme leur patrie, les gens de bien comme leurs parents et les méchants seuls comme des étrangers ». De fait, Plutarque cite explicitement Alexandrie, fondée le 7 avril 331 av. n. è. parmi les villes nouvelles nées dans des territoires qui « n'auraient pas connu la civilisation s'ils n'avaient pas connu la défaite »¹⁵².

148. Strabon, XVII, 12 (= Polybe, XXXIV, 14).

149. Lecture du texte grec et traduction : Pierre Roussel, *Polybe. Histoire*, La Pléiade, 1970, p. 1149.

150. Lecture du texte grec et traduction : Pascal Charvet, dans Jean Yoyotte, Pascal Charvet, Stéphane Gompertz, *Strabon. Le voyage en Égypte*, p. 97. Commentaire p. 96 et 98, n. 145 : il met l'accent sur les « cadres égyptiens de l'administration ».

151. Nous préférons l'expression « Alexandrie en Égypte » à l'exemple de Pausanias (8, 33, 3), Pline (*Hist. nat.*, XXXII, 450), Tite-Live (8, 24, 1), Solinus (40, 5), ou d'un décret de Délos (IG XI, 4, 588), plutôt qu'« Alexandrie près de l'Égypte » bien que cette seconde dénomination soit plus fréquente dans les sources (cf. Aristide Calderini, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Égitto greco-romano*, t. I, 1, Le Caire, 1935, s.v. « Ἀλεξάνδρεια », p. 56 (sources grecques) et p. 57 (sources latines). Sur « le cosmopolitisme alexandrin », cf. le Colloque *Alexandrie : une mégapole cosmopolite*, Cahiers de la Villa « Kérylos », n° 9, Paris, 1999.

152. Plutarque, *Sur la Fortune ou la Vertu d'Alexandre*, 6 et 5 (trad. Christian Froidefond, *Œuvres morales*, t. V, première partie, Les Belles Lettres, 1990).

Mais cette présence d'experts égyptiens conseillant le souverain dans l'Égypte ptolémaïque n'est nullement une innovation dans l'histoire du pays. Werner Huß en a ainsi étudié récemment les antécédents, durant une autre domination étrangère, celle des Perses (525-404 et 343-332 av. n. è.). La prosopographie qu'il a pu établir montre qu'à côté des Égyptiens présents dans l'administration ou l'armée achéménides, ces Égyptiens pouvaient être actifs comme conseillers secrets (*Geheimräten*) ou comme « professeurs de médecine »¹⁵³. Strabon avait, quant à lui, déjà constaté que « les prêtres, quant à eux, se consacraient à la philosophie et à l'astronomie, et avaient avec les rois des relations constantes et familières »¹⁵⁴. Les Ptolémées auront recouru à ces experts durant les trois siècles de leur domination. Nous avons pu constater que ces experts sont actifs auprès de Ptolémée fils de Lagos, encore satrape jusqu'aux derniers moments de la dynastie, avec Cléopâtre¹⁵⁵. Mais il serait présomptueux – en raison du faible nombre d'experts connus – d'identifier des périodes où ceux-ci auraient été plus particulièrement sollicités.

CONCLUSION : DE L'ÉGYPTE GRECQUE À L'ÉGYPTE ROMAINE

Cette enquête, fondée sur une étude prosopographique qu'il faut considérer comme provisoire, a fait apparaître des zones d'ombre et des incertitudes dans l'interprétation des sources. Mais des résultats intéressants peuvent être considérés comme acquis.

Les domaines intellectuels où ces experts pouvaient faire valoir leur compétence auprès des Ptolémées sont apparus centrés sur cinq champs de compétence : histoire, droit, médecine, astronomie et puissance oraculaire (par le rêve ou l'astrologie). Ce résultat ne saurait surprendre puisqu'il correspond très exactement aux livres égyptiens dont nous savons qu'ils étaient traduits en grec, très probablement par des prêtres bilingues dans les « Maisons de vie »¹⁵⁶.

153. Werner Huß, *Ägyptische Kollaborateure in persischer Zeit*, *Tyche*, 12, 1997, p. 131-143. La prosopographie comprend 19 noms (p. 141) ; les champs d'activités de ces personnages sont ainsi définis, p. 140 : « Professoren der Medizin, Bergwerksdirektoren, Districtschefs, Staatssekretären der Finanzen, Geheimsräten, Protokollchefs, Satrapen, hohen Offizieren, Generalen, Admiralen und hochgestellten Priestern. »

154. Strabon, XVII, 3. Sur la science des prêtres, Strabon, XVII, 29 et 46.

155. L'intérêt des conquérants gréco-macédoniens pour l'Égypte s'exprime déjà dans la « Stèle du Satrape » (cf. *supra*, n. 51).

156. Cf. en dernier lieu, Bruno Rochette, Traducteurs et traductions dans l'Égypte gréco-romaine, *Chron. d'Ég.*, 69, 1994, p. 313-322.

Les apports intellectuels de la pensée politique et savante égyptienne dans le cadre du délicat thème des relations entre les civilisations antiques se sont réalisés, comme il est naturel, tant par les hommes que par les livres¹⁵⁷. Mais il ne faudrait pas conclure, de cette enquête, que les Ptolémées ne s'entouraient pas également d'experts et de conseillers grecs. Ceux-ci étaient majoritaires. C'est pour les attirer en Égypte et pour les retenir que fut créée la bibliothèque du Musée. Si la liste des membres du Musée est impossible à dresser, rien ne conduit à penser que les Égyptiens hellénisés ou les habitants du royaume des Ptolémées ayant une double culture en étaient exclus. Nous serions même séduits par l'idée que ces intellectuels étaient particulièrement recherchés par le souverain pour les agréger au monde de ces savants de toutes disciplines, les « philologues ». L'Égypte du 1^{er} siècle de notre ère en fournira un exemple éloquent avec Chairémon, qui était à la fois prêtre égyptien, hiérogammate et philosophe stoïcien¹⁵⁸. Cet intellectuel aux savoirs multiples, qui fut, à Rome, l'un des précepteurs du jeune Néron, devint peut-être bibliothécaire du Musée d'Alexandrie. Si cette hypothèse est exacte, la personnalité de Chairémon serait emblématique de cette rencontre des cultures grecque et égyptienne, de ces liens subtils et complexes entre le savoir et le pouvoir, qui perdurent, en Égypte, comme dans d'autres mondes anciens, à travers les siècles et les vicissitudes de l'histoire politique.

Bernard Legras est maître de conférences d'histoire grecque à l'Université Paris I - Panthéon-Sorbonne. Il est membre de l'équipe de recherches « Phéacie » dont l'objet est l'étude des « Pratiques culturelles dans les sociétés grecques et romaines » (EA 3563, Universités Paris I et Paris VII). Ses recherches ont porté sur l'histoire de l'éducation, le droit grec et les transferts culturels. Outre de nombreux articles, il a publié, en 1998, *Éducation et culture dans le monde grec*, Paris, SEDES (2^e éd., Armand Colin, 2002) ; et en 1999, *Néotès. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève, Droz. Il fait paraître en 2002 : *Lire en Égypte, d'Alexandre à l'Islam*, Paris, Picard.

157. Nous n'avons pas ici envisagé de déterminer tous ces domaines, qui posent de très délicats problèmes pour établir les réseaux d'influences. L'exemple du problème de la naissance de l'antisémitisme dans l'Égypte ancienne en fournit un exemple éclairant. Sur les écrits antisémites de Manéthon : Joseph Méléze Modrzejewski, *op. cit.* (n. 109), p. 192, et le livre de l'égyptologue Jan Assmann, *Moïse l'Égyptien*, trad. fr. (Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997), Paris, 2001, p. 59 s.

158. Cf. Pieter Willem Van Der Horst, *Chaeremon, Egyptian priest and stoic philosopher : The fragments collected and translated*, Leyde, 1984, en part. p. IX-XI.